



Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 13
Votants : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt quatre

Le : 10 février

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 04/02/2025

PRESENTS : ~~MM. PASCAL DE SERMET~~ – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – ~~JEAN PIERRE ANTONIOLI~~ – NATHALIE ANZELIN – BENOIT AURICES – ~~GILLES BALDAN~~ – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – DOMINIQUE DECUPPER – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC HERVOCHE~~ – ~~ORLANE LIRIA~~ – MARINE MAZZACATO – ~~MICHELE MICHALSKI~~ – ~~AUDREY MORET~~ – ~~PAOLA NERIA~~ – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – GHISLAINE VICO

ABSENTS : M. ANTONIOLI – M. BALDAN - MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME NERIA

PROCURATIONS :

MME LIRIA AYANT DONNE POUVOIR A MME ANZELIN

MME MICHALSKI AYANT DONNE PROCURATION A MME CAMINADE

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
Installation centrale
photovoltaïque

Monsieur Dulin rappelle aux membres du Conseil Municipal que :

Suite à la délibération du 7 octobre 2024, une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public pour une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture et sur le parking de la salle des fêtes a été publiée dans la presse.

A l'issue du délai fixé, aucune candidature supplémentaire n'a été déposée en Mairie.

La commune dispose de la proposition spontanée de « Ombrières Solaires 47 », structure créée par la SEM Avergies en partenariat avec l'entreprise See You Sun.

.../...
.../...

AR Prefecture

047-214700692-20250210-D2025021002-DE
Reçu le 19/02/2025

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, décide :

- de se prononcer sur l'attribution d'un titre d'occupation temporaire du domaine public de la commune en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque en toiture de la salle des fêtes et sur ombrières au niveau du parking ;
- d'accepter la proposition de « Ombrières Solaires 47 » pour installer une centrale photovoltaïque en toiture de la salle des fêtes et sur les ombrières sur son parking ;
- d'approuver la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public pour une durée de 30 ans ;
- d'autoriser le représentant du Maire, à signer la convention d'occupation à venir ainsi que tous les documents nécessaires à ce dossier.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 10 février 2025
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance
Jérémy BANOS

